

2011

Mémoire présenté à la  
Commission du BAPE  
chargée de l'étude du  
projet éolien de  
Saint-Valentin.



LE VENT TOURNE

21/03/2011

*Ce qui caractérise notre époque, c'est la perfection des moyens et la vacuité des fins.*

*Albert Einstein*

Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire,

LE VENT TOURNE regroupe des citoyens de Saint-Cyprien-de-Napierville et des villages voisins, tous unis pour obtenir des politiques rationnelles en matière d'énergie. Il estime que l'actuelle politique éolienne du gouvernement n'est ni rationnelle ni viable.

Nous savons que cet argument vous a été présenté à de multiples reprises, mais puisque la surdité gouvernementale paraît tenace, nous le soumettons à nouveau.

Vous pouvez d'ailleurs le trouver développé tout au long dans notre site : <http://le-vent-tourne.blogspot.com/>; alors ici, nous nous contenterons d'un résumé, sans indiquer les références puisqu'elles se trouvent toutes sur le site.

Hydro-Québec est en surplus d'énergie, au moins jusqu'en 2027. Elle n'a pas besoin d'énergie supplémentaire puisqu'elle ne peut déjà pas écouler celle dont elle dispose. Cette incongruité devrait, à elle seule, bloquer la politique éolienne. D'autant que si les éoliennes de Saint-Valentin voient le jour selon le plan prévu, elles vont tourner à perte pour la société durant 15 ans. Quand la reprise des besoins surviendra, ces éoliennes seront en fin de leur vie utile. Quel gaspillage! Quel illogisme!

C'est d'autant plus choquant que ces éoliennes ne se contenteront pas d'être inutiles, elles vont vendre leur électricité à notre société d'État à des prix plus du double du prix nord-américain de l'énergie.

Si on calcule un peu : 51,8 MW de puissance nominale fonctionnant 24 heures par jour durant 365,25 jours nous donne une énergie de 454 078,8 MWh. On nous dit toutefois qu'au meilleur des cas, une éolienne

ne fonctionne pas plus que 30% du temps. Donc, en une année, cette production serait réduite à 136 223,64 MWh. Si on multiplie ceci par le prix convenu de 108\$ le MWh additionné des 20\$ le MWh alloués par Hydro-Québec pour le transport nous arrivons à des paiements annuels prévus de 17 436 625,92\$. En 20 ans, nous frisons les 350 M\$ : 348 732 518,40\$...

350 000 000 de dollars provenant de nos impôts, de nos tarifs d'électricité et des abattements fiscaux que nous sommes forcés d'accorder pour acheter à prix d'or à une compagnie étrangère de l'électricité dont nous n'avons pas besoin. Quel gaspillage! Quel illogisme!

Bien sûr, notre gouvernement soutient que tout cela est prévu : les éoliennes vont soutenir le réseau en période de pointe et elles vont permettre d'attaquer le prometteur marché étatsunien de l'électricité.

Il est permis de douter de ces deux assertions. D'abord, le soutien en période de pointe semble hautement fantaisiste. Nous savons tous qu'au Québec, cette période de pointe survient une fois ou deux durant l'hiver en période de froid particulièrement intense. Allons-nous imposer une centrale éolienne à une population régionale qui n'en veut pas, population qui sera durablement atteinte et «punie» pour répondre à deux ou 3 jours de besoins exceptionnels? Où loge la logique dans tout cela?

Surtout qu'on le sait également, les éoliennes ont du mal à fonctionner par grand froid, justement durant les périodes de pointe. Elles ont particulièrement du mal à fonctionner au Québec car ici, les périodes de grand froid – les moins 30°C et moins encore – surviennent par temps de haute pression. Il fait très beau durant les grands froids : le soleil brille et il ne vente pas. Et s'il ne vente pas, les éoliennes ne tournent pas et ne produisent pas d'électricité. Leur assistance au réseau est nulle. Pire encore! Elle est négative, car pour protéger leurs organes vitaux elles consomment de l'électricité pour assurer leur chauffage interne. Non seulement ne fournissent-elles pas d'électricité, mais elles en consomment. Imaginez : 25 éoliennes qui, par très grand froid,

consomment l'électricité dont nous avons cruellement besoin pour notre chauffage et notre vie quotidienne. Quelle aide magnifique!

Nous le répétons : non seulement ce projet extrêmement coûteux ne servira à rien, mais il sera un véritable boulet en période de besoin.

Quant au prometteur marché étatsunien, sa contraction extrême, pour ne pas dire sa disparition comme marché d'importation ne peut avoir échappé qu'à un observateur particulièrement distrait. Avec les énormes découvertes et exploitations de gaz de schiste et la réévaluation de leur potentiel hydro-électrique, les Étatsuniens sont sur le point de réaliser un vieux rêve : devenir autarciques en matière d'énergie. D'ailleurs, ils ont déjà commencé à se détourner de la filière éolienne, qui n'est ni rentable ni fiable.

Nous revenons donc au point de départ : acheter à fort prix de l'électricité dont nous n'avons pas besoin, sur laquelle nous ne pouvons pas compter et qui sera perdue faute de débouché. Quel gaspillage! Quel illogisme!

Cela sans compter que l'implantation d'une centrale éolienne dans une région fait plonger la valeur des maisons et réduit fortement l'assiette fiscale des municipalités victimes. Déjà que les éoliennes sont exemptées des impôts fonciers municipaux... Des citoyens qui ont investi temps, énergie et argent pour entretenir et embellir leur demeure, une demeure qui, dans bien des cas, est leur seule caisse de retraite risquent de perdre l'œuvre d'une vie au profit d'un projet inutile et dangereux. Quel gaspillage! Quel illogisme!

Mais l'économie n'est pas tout. Nous savons tous que les éoliennes, partout où elles s'installent, déclenchent toute une série de symptômes que la Dre Nina Pierpont a colligés sous le nom de *syndrome éolien*. Nous savons tous désormais qu'un groupe de médecins québécois – au dernier décompte ils étaient 52 – s'est prononcé publiquement en faveur de la reconnaissance officielle de ce syndrome et de sa prise en compte dans la conception des centrales éoliennes. Ce groupe recommande

donc, au nom du principe de précaution, qu'aucune éolienne ne soit érigée à moins de deux kilomètres d'une habitation.

Mais le point important de cette prise de position c'est que ce syndrome est réel et n'a rien d'imaginaire. Toutes les dénégations, toutes les contorsions du promoteur pour tâcher de semer le doute en ces matières n'ont aucune valeur, tellement elles sont intéressées.

En revanche, la position du gouvernement à ce sujet nous accable. Depuis le temps que les éoliennes assaillent des populations sans défense, depuis le temps que les plaintes surgissent de partout, depuis le temps que même l'Institut national de la santé publique déplore l'absence d'étude sur les effets sanitaires des éoliennes, Québec n'a encore pris aucune mesure en ce sens. Ceci nous semble inadmissible.

Il nous semble également inadmissible que Québec n'ait pris aucune mesure pour assurer la normalisation des zones tampons protégeant la santé des citoyens. Notre gouvernement a laissé libre cours à la fantaisie des MRC, lesquelles, mal armées pour s'attaquer au problème, s'en sont remises aux conseils des promoteurs. Il en a résulté un panache de distances séparatrices toutes différentes, mais toutes insuffisantes.

Ce qui est plus remarquable c'est que, à côté de cette insouciance envers la santé humaine, Québec a instauré des distances séparatrices pour protéger les rapaces. Si un nid de Pygargue à tête blanche, d'aigle royal ou de faucon pèlerin se trouve à moins de 20 kilomètres d'une éolienne, des mesures spéciales de protection sont décrétées.

Aucune distance prescrite pour protéger les humains, 20 kilomètres pour les oiseaux. C'est peu de dire que cette discrimination nous trouble.

Mais cette discrimination n'est pas la seule à entacher ce dossier. La MRC a instauré des zones tampons différenciées : la zone urbaine est mieux protégée que la zone rurale et les lieux de passage – tels les campings – sont eux aussi mieux protégés que les résidences rurales où les gens habitent à l'année. Comment justifier – en plein 21<sup>e</sup> siècle – une telle discrimination?

Cela dit, les rapaces ne sont pas les seuls animaux menacés. La compagnie essaie de nous endormir avec une étude d'impact lénifiante où tout sera beau et magnifique. Heureusement que le fonctionnaire du service canadien de la faune est venu rétablir les faits et montrer que la centrale de Saint-Valentin réunit tous les ingrédients pour déclencher une catastrophe faunique, une véritable hécatombe chez les oiseaux migrateurs tels les oies blanches, les bernaches et les canards qui viennent par centaines de milliers dans nos champs, au printemps et à l'automne, faire une pause dans leurs longues migrations.

Et que dire des chauves-souris? La plupart de nos espèces sont en situation précaire et elles sont particulièrement fragiles devant les turbines géantes. Et, dans leur cas, un trait de comportement les met particulièrement à risque : elles semblent être activement attirées par les éoliennes en mouvement. Les chercheurs ne s'expliquent pas encore pourquoi, mais il semble que les mâts des éoliennes leur paraissent de très bons sites de reproduction...

Ceci veut dire que les inventaires avant implantation ne valent rien, car même s'il ne se trouve aucune chauve-souris avant l'implantation de la centrale, il y en aura après à cause de cette forte capacité d'attraction des éoliennes.

Or les chauves-souris sont des victimes-nées des éoliennes. Elles peuvent bien sûr être charcutées par les pales, mais elles meurent surtout de ce que les spécialistes appellent un «barotraumatisme». Le brassage des pales induit localement une forte chute de la pression atmosphérique. Lorsqu'une chauve-souris entre dans une telle zone de dépression, ses poumons ne résistent pas à la différence de pression entre leur intérieur et leur extérieur : ils explosent.

Quant au reste de la faune, elle sera aussi vouée à un long martyre. Les orientations gouvernementales en matière d'aménagement signalent que pour maintenir la biodiversité, une région a besoin d'un espace forestier couvrant au minimum 30% de son territoire. Dans la région, ici, nous n'atteignons même pas 10 % de couvert forestier. La faune a déjà

du mal à trouver où loger. Où ira-t-elle lorsque les éoliennes l'auront chassée de ses derniers refuges?

Résumons-nous. Le projet n'a aucune rationalité économique, il est dangereux pour la santé économique ainsi que physique des gens et il semble catastrophique pour la faune. Il faut absolument le rejeter.

Notre gouvernement, la vice-première ministre Nathalie Normandeau en tête, a dit et répété souventes fois qu'aucun projet éolien ne serait accepté si la population n'en voulait pas. C'est la fameuse «acceptabilité sociale», qui a été érigée en dogme par Madame Normandeau et par son collègue Pierre Arcand, Ministre du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs.

Ainsi présentée, la thèse gouvernementale fait peser sur le promoteur le fardeau de prouver que la population qu'il a ciblée accepte librement son projet et qu'elle y consent de façon éclairée. Nous estimons que cette preuve est loin d'être faite.

Les citoyens, massivement, se sont levés pour crier haut et fort leur rejet de ce projet qu'on a essayé de leur «passer en douce». Même si ce n'est pas à eux de prouver leur opposition, ils la démontrent sur tous les tons, à toutes les assemblées, à toutes les consultations, à toutes les manifestations.

À toutes ces occasions, ils disent une seule chose : l'argumentaire de la compagnie ne passe pas, ses boniments, ses fictions et ses contes de fées non plus.

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons instamment de constater l'irrecevabilité de ce projet et d'en avertir Québec.

Joane McDermott

Pierre Couture

Brigitte Schoemans